



PUMPTRACK BROC

Les Pumptracks sont synonymes de plaisir sans fin : des vagues, des courbes et, si vous le souhaitez, des sauts. Tout est conçu de façon à pouvoir être utilisé en effectuant un mouvement de "pompage".

La Commune de Broc met gracieusement ce pumptrack (ci-après installation) à la disposition de la population. La Commune de Broc décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol et vous invite à respecter les règles essentielles et de convivialité suivantes.



Je porte toujours un casque et les protections adaptées.



J'effectue des pauses uniquement sur les zones prévues à cet effet.



Afin d'assurer la sécurité, je signale tout dommage visible sur la piste (ex : fissure, obstacle, feuilles).



Si je suis piéton ou spectateur, je me tiens à l'extérieur de la piste.



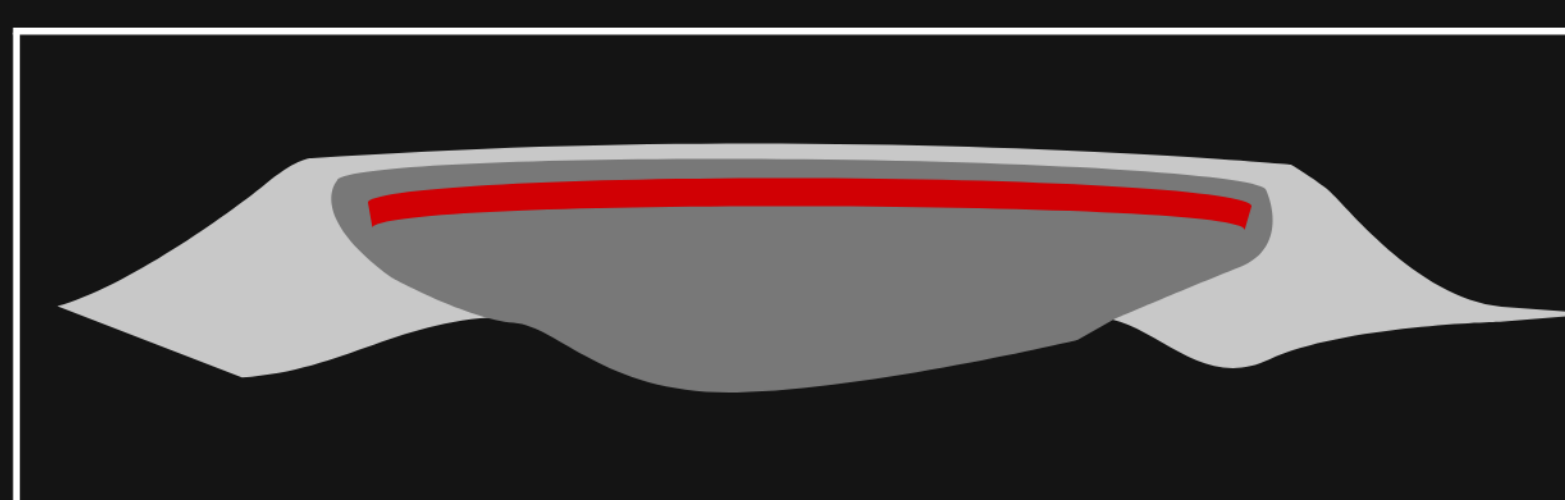
Je n'utilise pas d'engin motorisé sur la piste.



Je ne laisse aucun déchet sur la piste et utilise les poubelles prévues à cet effet.



Aucune musique ne peut être diffusée.



Les lignes rouges du Pumptrack servent à vous guider vers la bonne direction à prendre. Elles vous mettent en garde quant aux transferts difficiles.

L'utilisation est permise uniquement de 9h à 22h du 1 avril au 31 octobre et de 9h à 20h du 1 novembre au 31 mars avec les supports de glisse suivants, exclusivement



Le pumptrack est accessible aux enfants dès 3 ans et sous surveillance d'un adulte jusqu'à 8 ans.

Les enfants mineurs restent placés sous la responsabilité de leurs parents.

Si vous êtes témoins d'un accident, prévenez immédiatement les secours. Faites arrêter la pratique et assurez-vous que la personne blessée ne risque pas d'être heurtée.

Service de secours Hôpital : 144

Police : 117

Pompiers : 118

Rega : 1414

Opérateur :

Commune de Broc
Bourg de l'Auge 9
1636 Broc
026 / 921 80 10
commune@broc.ch

Adresse Pumptrack :

Route des Marches 6
1636 Broc

Constructeur :

Velosolutions Schweiz GmbH

velosolutions.com
info@velosolutions.com
+41 81 911 12 12